

Commissions

Naturalisations

COMMISSION DES NATURALISATIONS

Président : M. David Lavaux

➤ **LUNDI 3 MAI 2010**

Réexamen d'une demande de naturalisation.

- A la suite de nouveaux éléments récemment parvenus à la Chambre, la commission des Naturalisations a décidé de retirer le quatorzième nom de la page 21 et le troisième nom de la page 79 de la proposition de lois de naturalisation (doc. 52-2500/1 et doc. 52-2500/2) et de réexaminer les dossiers en question après une enquête complémentaire.
- En outre, la commission a décidé d'ajouter à la proposition de lois de naturalisation deux noms de sportifs professionnels désirant représenter la Belgique lors des prochains Jeux Olympiques.
- Ces propositions seront repris dans un rapport complémentaire.

Sécurité du rail

COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE D'EXAMINER LES CONDITIONS DE SÉCURITÉ DU RAIL EN BELGIQUE À LA SUITE DU DRAMATIQUE ACCIDENT SURVENU À BUIZINGEN

Président : M. François Bellot

➤ **LUNDI 3 MAI 2010**

1. Ordre des travaux.

2. Audition de MM. Henk Pongers et Ron Damstra (« Onderzoeksraad voor Veiligheid » des Pays-Bas).

- Exposé introductif de MM. Henk Pongers et de Ron Damstra.
- Un échange de vues a ensuite eu lieu. Sont intervenus : MM. Bart Van der Hertten, expert de la commission, Patrick De Groote, Ronny Balcaen, Ludo Van Campenhout, Jan Mortelmans, David Lavaux, David Geerts, Jef Van den Bergh et François Bellot.

Finances et Budget

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET

Président : M. François-Xavier de Donnea

➤ **MARDI 4 MAI 2010**

1. Projet de loi autorisant le ministre des Finances à consentir des prêts à la République hellénique, n° 2576/1. (Continuation, clôture et votes). (Rapporteur : M. Luk Van Biesen).

- La discussion générale a eu lieu. M. Hagen Goyvaerts est intervenu.
- Les articles 1^{er} à 3, ainsi que l'ensemble du projet de loi, ont été successivement adoptés par 12 voix contre 2.

2. Projet de loi portant des dispositions fiscales, n°s 2521/1 à 5.

Amendements du gouvernement.

(Amendements renvoyés par la séance plénière du jeudi 29 avril 2010).

- Rapporteur : M. Hendrik Daems.
- Des amendements ont été déposés par MM. Brotcorne, Coëme, Waterschoot, Gustin, De Potter, Mayeur, Flahaux, Van der Maelen et Mmes Jadin et Vautmans.
- Les amendements n°s 3 et 4 du gouvernement, l'amendement n° 5 de M. Brotcorne et consorts et l'amendement n° 6 de Mme Jadin et consorts ont été successivement adoptés à l'unanimité.
- L'ensemble du projet de loi, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité.

3. Projets de loi joints :

- Projet de loi contenant l'ajustement du budget des Voies et Moyens de l'année budgétaire 2010, n° 2533/1.
- Projet de loi contenant le premier ajustement du Budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2010, n° 2534/1.
- Exposé général, n° 2532/1.

- Rapporteur : M. Kristof Waterschoot .

- La discussion générale a eu lieu. Sont intervenus : MM. Georges Gilkinet, Kristof Waterschoot et Jean-Jacques Flahaux.

- Les articles 1^{er} à 11, ainsi que l'ensemble du projet de loi contenant l'ajustement du budget des Voies et Moyens de l'année budgétaire 2010 ont été successivement adoptés par 9 voix contre 1 et 1 abstention.

- Les articles 1-01-1 à 7-01-1, ainsi que l'ensemble du projet de loi contenant le premier ajustement du budget général des dépenses de l'année budgétaire 2010 ont été successivement adoptés par 9 voix contre 1 et 1 abstention.

➤ **MERCREDI 5 MAI 2010**

- Projet de loi contenant l'ajustement du budget des Voies et Moyens de l'année budgétaire 2010, n° 2533/1.
- Projet de loi contenant le premier ajustement du Budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2010, n° 2534/1.
- Exposé général, n° 2532/1.

- Rapporteur : M. Kristof Waterschoot.

- Deux amendements ont été déposés par le gouvernement au projet de loi n° 2534/1 après son adoption en commission. Ils ont été renvoyés en commission par la séance plénière du 5 mai 2010.
- Ces deux amendements ont été successivement adoptés.
- L'ensemble du projet de loi n° 2534, tel qu'amendé, a été adopté par 11 voix contre 1.

Dépenses électorales

COMMISSION DE CONTRÔLE DES DÉPENSES ÉLECTORALES ET DE LA COMPTABILITÉ DES PARTIS POLITIQUES

Présidents : MM. Patrick Dewael et Armand De Decker (S)

➤ **MARDI 4 MAI 2010**

1. Examen des rapports des présidents des bureaux principaux de collège sur les dépenses électorales et l'origine des fonds des partis politiques et des candidats individuels pour l'élection du Parlement européen du 7 juin 2009.

- Approbation du rapport de M. Xavier Baeselen.

- Le rapport de M. Xavier Baeselen a été approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du nouveau modèle de rapport financier sur la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes.

- Le nouveau modèle de rapport financier a été approuvé à l'unanimité.

3. Les prochaines élections des Chambres fédérales :

- Tableau de la ministre de l'Intérieur déterminant les maxima autorisés de dépenses électorales;
- Le vade-mecum avec le commentaire et les recommandations de la Commission de contrôle concernant l'interprétation de la législation en matière de dépenses électorales;
- Le protocole d'accord relatif au contrôle des communications gouvernementales pendant la période réglementée avant les élections.

- Le projet de tableau de la ministre de l'Intérieur a été approuvé à l'unanimité.

- La commission de contrôle a décidé que le vade-mecum, publié le 30 avril 2007 en vue des élections du parlement fédéral du 10 juin 2007, soit d'application pour les prochaines élections des Chambres fédérales.

- La commission de contrôle propose de prier les présidents des parlements des Régions et des Communautés, ainsi que les présidents des commissions des Communautés de la Région de Bruxelles-Capitale, d'insister auprès de leurs organes de contrôle en matière de déclarations de gouvernement respectifs pour que, lors du traitement des dossiers, les mêmes critères soient d'application que ceux prévus dans l'accord protocolaire conclu le 5 mars 2009 pour les élections du 7 juin 2009.

Révision de la Constitution

COMMISSION DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION ET DE LA RÉFORME DES INSTITUTIONS

Président : M. Patrick Dewael

➤ **MERCREDI 5 MAI 2010**

Projet de déclaration de révision de la Constitution, n° 2593/1.

Propositions jointes :

- Proposition (Daniel Bacquelaine) de déclaration de révision de l'article 12, alinéa 3, de la Constitution en vue d'étendre le délai de garde à vue, n° 486/1.
 - Proposition (Guy D'haeseleer, Francis Van den Eynde, Alexandra Colen, Koen Bultinck, Rita De Bont) de déclaration de révision de l'article 113 de la Constitution en ce qui concerne la suppression de la noblesse, n° 514/1.
 - Proposition (Alexandra Colen) de déclaration de révision du décret n° 5 du 24 novembre 1830 portant exclusion perpétuelle de la famille d'Orange-Nassau de tout pouvoir en Belgique, n° 619/1.
 - Proposition (Alexandra Colen, Koen Bultinck, Rita De Bont) de déclaration de révision du titre III, chapitre III, section II, de la Constitution, en vue d'y insérer une disposition relative à la suppression du Conseil de la Couronne, n° 624/1.
 - Proposition (Alexandra Colen, Koen Bultinck, Rita De Bont) de déclaration de révision du titre III, chapitre III, section II, de la Constitution en vue de supprimer le titre de ministre d'Etat, n° 625/1.
 - Proposition (Gerolf Annemans, Alexandra Colen, Francis Van den Eynde, Koen Bultinck, Rita De Bont) de déclaration de révision de l'article 127, § 1er, 2°, de la Constitution en ce qui concerne l'enseignement, n° 933/1.
 - Proposition (Guy D'haeseleer, Koen Bultinck, Rita De Bont, Hagen Goyvaerts, Bert Schoofs, Alexandra Colen, Barbara Pas) de déclaration de révision de la Constitution en ce qui concerne l'abolition de la monarchie, n° 1420/1.
 - Proposition (Rita De Bont, Francis Van den Eynde) de déclaration de révision de l'article 5 de la Constitution en ce qui concerne le changement de nom de la province d'Anvers, n° 1510/1.
 - Proposition (Christian Brotcorne) de déclaration de révision de l'article 151, § 3, de la Constitution, n° 1993/1.
 - Proposition (Filip De Man) de déclaration de révision de l'article 110 de la Constitution en ce qui concerne le droit de grâce, n° 2010/1.
 - Proposition (Koen Bultinck, Rita De Bont, Peter Logghe, Hagen Goyvaerts) de déclaration de révision de la Constitution, n° 2115/1.
 - Proposition (Sarah Smeyers) de déclaration de révision des articles 9 et 74, 1°, de la Constitution en ce qui concerne l'octroi de la naturalisation, n° 2187/1.
 - Proposition (Daniel Bacquelaine, Xavier Baeselen, Françoise Colinia, Corinne De Permentier, Daniel Ducarme, Denis Ducarme, Eric Libert) de déclaration de révision de l'article 10 de la Constitution, n° 2288/1 et 2.
 - Proposition (Xavier Baeselen) de déclaration de révision de l'article 99 de la Constitution en vue d'assurer l'alternance linguistique du premier ministre, n° 2503/1.
 - Proposition (Els De Rammelaere) de déclaration de révision de l'article 110 de la Constitution, n° 2512/1.
 - Proposition (Koen Bultinck, Rita De Bont, Gerolf Annemans, Bart Laeremans) de déclaration de révision de la Constitution, n° 2574/1.
 - Proposition (Dirk Van der Maelen, Ludwig Vandenhove, David Geerts) de déclaration de révision de l'article 167, §1er, alinéa 2, de la Constitution, n° 2580/1.
 - Proposition (Bruno Tobback, Renaat Landuyt, Dirk Van der Maelen) de déclaration de révision de la Constitution, n° 2582/1.
 - Proposition (Jean-Marie Dedecker) de déclaration de révision de la Constitution, n° 2583/1.
- (Continuation, clôture et votes). (Rapporteurs : Mme Valérie Déom et M. Ben Weyts).

- Exposé introductif du premier ministre.
- La discussion a eu lieu. Ont pris la parole : MM. Servais Verherstraeten, Christian Brotcorne, Koen Bultinck, Ben Weyts, Eric Jadot, Mmes Valérie Deom et Kattrin Jadin, MM. Yvan Mayeur, Olivier Maingain, Mme Rita De Bont, et MM. Renaat Landuyt et Dirk Van der Maelen.
- Des amendements ont été déposés par MM. Weyts, De Groote, Bultinck et Mme De Bont, M. Jadot, Mme Gerkens et M. Stefaan Van Hecke.
- Tous les amendements ont été rejetés.
- Tous les articles du projet de déclaration ont été adoptés.

Justice

COMMISSION DE LA JUSTICE

Président : Mme Sonja Becq

➤ **MERCREDI 5 MAI ET JEUDI 6 MAI 2010**

1. Projet de loi introduisant le Code pénal social – Amendé par le Sénat, n° 1666/15.

- Affaire sans rapport : la commission a décidé à l'unanimité d'appliquer l'article 78,7 du Règlement.
- Les articles et l'ensemble du projet de loi, inchangés, ont été successivement adoptés à l'unanimité.

2. Projet de loi modifiant le Code civil afin de moderniser le fonctionnement des copropriétés et d'accroître la transparence de leur gestion – Amendé par le Sénat, n° 1334/14.

- Affaire sans rapport : la commission a décidé à l'unanimité d'appliquer l'article 78,7 du Règlement.
- L'article 1 a été adopté à l'unanimité.
- Les articles 2 à 19, inchangés, ont été successivement adoptés par 11 voix et 1 abstention.
- L'ensemble du projet de loi, inchangé, a été adopté par 11 voix et 1 abstention.

Comptabilité

COMMISSION DE LA COMPTABILITÉ

Président : M. Patrick Dewael

➤ **MERCREDI 5 MAI 2010**

1. Comité R - Financement du déménagement au Forum.

2. Comité P – Financement du déménagement au Forum.

- Rapporteur : M. Joseph George.
- La commission a adopté une décision unanime concernant le financement du déménagement du Comité R et du Comité P au Forum.
- M. Patrick Dewael a pris la parole.